**Synthèse des conclusions**

**des ateliers régionaux 2024**

**Fresque de L’Alliance pour la lecture**

**Handicap**

Synthèse rédigée et présentée aux 2es Rencontres nationales pour le développement de la lecture le 26 mars 2024 par Émilie Nicolas (Salon du livre et de la presse jeunesse) et Agnès Thibault (Fédération interrégionale du livre et de la lecture).

# **Constatations**

* Un sentiment de **méconnaissance des acteurs du livre des différents types de handicaps** et **de l’impact sur l’accès à la lecture** et plus globalement des impacts psychologiques des handicaps sur les personnes.
* Ce sentiment est notamment lié à **l’invisibilité** de certains handicaps (7 millions de personnes ayant un handicap invisible) mais aussi à la **multiplicité des types** de handicaps à prendre en compte.
* Il peut générer l’impression **de stigmatiser** les publics et que persistent des préjugés.
* Pourtant on sait que dans **chaque classe, un enfant sur dix** est en situation de handicap, et qu’il est donc urgent d’agir.
* Chacun à son endroit a pris la mesure **des inégalités d’accès à la lecture et à l’écrit** et constate que les droits culturels ne sont pas de fait pas respectés.
* Il existe, dans la mise en œuvre d’actions, **une tendance au cloisonnement des publics en fonction de leur handicap** alors qu’une approche par besoins serait plus adaptée.
* On constate également une difficulté à **toucher les publics en dehors des associations** et des structures d’accueil repérées.
* Fort de ces constats, est également pointée **une méconnaissance des ressources, des structures et dispositifs sur lesquels s’appuyer** et peut être un manque de structuration de ces enjeux.
* Cela pose la question du **manque de formation, du manque de temps** pour le faire et pour déployer des actions.
* Plus largement, est ainsi évoqué **le manque de moyens humains et financiers.**
* À l’échelle institutionnelle, plusieurs s’interrogent sur **le manque d’efficacité de certaines politiques d’inclusion**, ayant l’impression que les lois, notamment celle de 2005, ne sont pas toujours respectées.
* Enfin, au-delà du secteur du livre, même quand les lieux et les ressources sont adaptés aux situations de handicap, cela ne garantit pas **à l’accès à ces lieux et à ces ressources du fait de problème de voirie, de transport**… et qu’il est parfois compliqué de se rendre à la bibliothèque.

# **Solutions**

Plusieurs solutions de différentes natures sont évoquées :

* Vis-à-vis de l’objet lui-même :
	+ Il s’agit de **désacraliser le livre**, l’ouvrir à d’autres formes (oralité, spectacles, expos, etc.), le faire sortir des lieux « traditionnels » (crèches, PMI, parcs…) et **valoriser la lecture plaisir**
* Vis-à-vis de la médiation :
	+ Il faudrait faire en sorte que **chaque médiateur·rice « conscientise » sa posture** vis-à-vis des publics en situation de handicap, privilégier la notion d’accessibilité à celle du handicap pour changer de points de vue ;
	+ **Sensibiliser le grand public** et susciter des rencontres entre publics variés ;
	+ **Aller vers et faire avec** les personnes en situation de handicap : co-construire avec les publics.
* En matière d’accessibilité :
	+ **Systématiser l’adaptation** des ressources et de la communication ;
	+ S’appuyer sur les éléments « faciles » d’accessibilité (ex : utiliser la bonne typographie dans ces supports de communication) ;
	+ S’inspirer **d’autres pratiques au niveau international.**
* En matière de ressources :
	+ Travailler en **collaboration avec les professionnels de santé et du médico-social** (pédiatres, orthophonistes, psychomotriciens…) ;
	+ S’appuyer sur **les instances institutionnelles en lien avec le handicap** (Commission nationale Culture et Handicap, la commission nationale consultative des personnes handicapées, les MDPH…).

# **Propositions**

Pour concrétiser ces solutions, les propositions formulées sont structurelles :

* À l’échelle des structures, des établissements :
	+ **Créer des postes dédiés** dans chaque équipe de professionnels du livre, avoir une politique d’accueil cohérente et **faire de l’accessibilité un projet d’établissement ;**
	+ Favoriser un **management de la diversité**, en embauchant des personnes en situation de handicap ;
	+ **Généraliser l’implication des publics dans l’expression de leurs besoins.**
* À l’échelle des territoires :
	+ Fédérer et croiser les secteurs professionnels = **faire alliance ;**
	+ **Mutualiser les ressources entre partenaires** et avoir une structure de référence.
* À l’échelle des secteurs professionnels du livre et du médico-social :
	+ **Développer les éditions adaptées ;**
	+ Intégrer un **volet de formation spécifique** dans la formation des professionnels du livre et de l’éducation ;
	+ Vice-versa : intégrer un volet de formations culturelles dans les formations des professionnels du social.
* À l’échelle institutionnelle :
	+ S’assurer de la **bonne application de la loi de 2005 ;**
	+ **Décloisonner les politiques publiques** et impliquer davantage les décideurs ;
	+ **Renforcer les moyens financiers et matériels ;**
	+ Mettre en place une **communication nationale** pour passer d’une responsabilité individuelle à un enjeu collectif.

Synthèse rédigée et présentée aux 2es Rencontres nationales pour le développement de la lecture le 26 mars 2024 par Émilie Nicolas (Salon du livre et de la presse jeunesse) et Agnès Thibault (Fédération interrégionale du livre et de la lecture.